

Agent de sécurité privée

RNCP30832 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	24/05/2021

Certificateur(s)

ASP BODYGUARD · SIRET : 75058009400019

SARL ASP bodyguard

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AZS FORMATION	82016444000019	Former
GLOBAL PREVENTION	84265677900027	Former
GOLDEN FRANCE FORMATION	84965763000026	Former
PREVINS FORMATION	82916426800015	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Seul ou en équipe, l'Agent de Sécurité Privée assure la sécurité des personnes ainsi que des biens à l'entrée du site. Il gère l'accueil et l'orientation de la clientèle.

En cas de situations critiques, il est capable de gérer un conflit, appliquer des techniques d'intervention physique et des procédures de secourisme d'urgence afin de sécuriser au mieux la clientèle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées :

- Capacités d'observation et d'analyse du comportement
- Capacités d'adaptation à différents types de situations
- Maîtrise de soi et gestion du stress
- Maîtrise des techniques de négociation
- Maîtrise des techniques d'autodéfense
- Maîtrise des procédures de secourisme d'urgence
- Maîtrise des procédures contre la lutte incendie

Blocs de compétences

RNCP30832BC01 — Evaluation des risques et menaces

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- connaitre les risques affiliés
- initiation aux risques incendie
- niveau de risques et menaces
- protection du travailleur isolé
- maîtrise et connaissance du matériel
- gestion des alarmes
- connaissance du PC
- analyse du site
- Etude et recherches sur le site à sécuriser
- Evaluation des Risques
- Secourisme en équipe
- Lutte incendie

Modalités d'évaluation :

Sous forme de mise en situation d'exercice pratique et d'évaluation écrite composée de questions ouvertes et QCM

RNCP30832BC02 — Sensibilisation au terrorisme

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Connaître et maîtriser les fondements du terrorisme
- Définition et histoire du terrorisme
- Réaction face à une attaque terroriste
- Généralités sur les explosifs
- les différents niveaux d'alertes vigipirat
- compte rendu aux forces de l'ordre
- réaction face à une attaque

Modalités d'évaluation :

Sous forme de mise en situation d'exercice pratique et d'évaluation écrite composée de questions ouvertes et QCM

RNCP30832BC03 — Législation et loi du métier

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- les conditions d'armement
- la légitime défense
- la non assistance à personne en péril
- l'ommission d'empêcher un crime ou un délit
- le droit de la vie privée
- l'atteinte à l'intégrité physique d'une personne
- Sécurité des personnes
- Sécurité des biens
- Porter secours par intervention physique
- Activité de surveillance et d'observation
- mise en oeuvre de la surveillance d'un site
- être en mesure de neutraliser un agresseur
- appliquer des procédures de secours d'urgence
- réaction face à une attaque
- maîtrise du contrôle d'accès

Modalités d'évaluation :

Sous forme de mise en situation d'exercice pratique et d'évaluation écrite composée de questions ouvertes et QCM

RNCP30832BC04 — Maitrise de soi et gestion du stress

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Communication/gestion de conflits
- Accueil de la clientèle
- Maitrise du niveau intermédiaire de la langue Anglaise
- Gérer une situation conflictuelle
- Présentation général
- elocution
- posture et langage corporelle
- annalyse comportemental
- gestion d'une situation conflictuelle
- prise de decision

Modalités d'évaluation :

Sous forme de mise en situation d'exercice pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sécurité privée, sécurité des biens et des personnes, gardiennage , prévention, sécurité événementiel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité

Agent de sécurité gardiennage

Agent de sécuruté événementiel

Portier établissement de nuit

Rondier sur site sensible

Agent de sécurité intervenant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions des livres III, VI et VII de la partie réglementaire du code de sécurité interieure

Livre III : Polices administratives spéciales

- Titre 1er Armes et Munitions
- Chapitre 1er : Dispositions générales
- Chapitre II : Acquisition et détention
- Chapitre IV : Conservation, perte et transfert de propriété -Chapitre VII : Dispositions pénales

Livre VI : Activités privées de sécurité

- Titre 1er Activités privées de surveillance et de gardiennage -Chapitre 1er : Dispositions générales
- Chapitre II : Conditions d'exercice
- Chapitre III : Modalités d'exercice
- Chapitre IV : Services de sécurité de bailleurs d'immeuble -Chapitre V : Services de sécurité des entreprises de transport -Chapitre VII : Dispositions pénales
- Titre III : Conseil national des activités privées de sécurité
- Code de déontologie des personnes physiques ou morales exerçant des activités privées de sécurité
- Chapitre II : Missions et fonctionnement du CNAPS
- Chapitre III : Commissions régionales ou interrégionales d'agrément et de contrôle -Chapitre IV : Contrôles
- Titre IV : Dispositions relatives à l'Outre-Mer

Code de Procédures Pénale la légitime défense CPP l'atteinte à l'intégrité physique CPP la non-assistance à personnes en péril CPP omission d'empêcher un crime ou un délit Code Civil respect de la vie privée CC droit de propriété Code Pénal atteintes aux intérêts fondamentaux de la nation CP autorité de l'état CP art.73 les conditions d'interpellations CP l'utilisation des systèmes électroniques et de sécurité CP 224-1 la liberté d'aller et venir

12. Le respect des règles d'exclusivité prévues aux articles L.612-2 et L.622-2

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- Un retraité de police ou gendarmerie
- Un dirigeant d'entreprise de sécurité
- Un employé d'une société de sécurité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- Un retraité de police ou gendarmerie
- Un dirigeant d'entreprise de sécurité
- Un employé d'une société de sécurité

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	24/05/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30832/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	02/2022 – 03/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	307
Montant total engagé	236 054 €
Coût moyen par dossier	769 €
Durée moyenne	96 h
Période	01/2020 – 01/2022
France compétences	91 %
Reste à charge titulaire	5 %
France Travail	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.